

DEMANDE DE RACCORDEMENT

RESEAU PUBLIC D'EAU POTABLE ET/OU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

DEROULEMENT DE LA PROCEDURE

ETAPE 1 : Le propriétaire renseigne le formulaire et renvoie le document signé à la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie accompagné des pièces obligatoires demandées.

ETAPE 2 : Suite à la réception de la demande, l'autorisation ou le refus de raccordement est notifié au demandeur par courrier.

ETAPE 3 : Suite à l'autorisation, une fiche d'intervention est établie et notre régisseur intéressé SAUR vous contactera afin d'organiser un rendez-vous sur place. Ce rendez-vous permettra d'implanter conjointement la boîte de branchement et/ou le regard compteur et d'établir un devis pour la partie publique du branchement. La partie publique du branchement ainsi que la pose du compteur le cas échéant seront réalisées après l'obtention des différentes autorisations administratives et la remise des divers documents contractuels obligatoires dûment complétés et signés (devis travaux SAUR, contrat d'approvisionnement à l'eau potable, présente demande de raccordement aux eaux usées).

ETAPE 4 : Il vous appartient de réaliser, à vos frais, les travaux en partie privative après avoir obtenu les éventuelles autorisations nécessaires. 3 JOURS OUVRES AVANT LE COMMENCEMENT DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT EN PARTIE PRIVEE, le demandeur contacte le service des Eaux afin de programmer une visite de chantier en tranchée ouverte et de réaliser les tests d'écoulement.

ETAPE 5 : A LA FIN DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT EN PARTIE PRIVEE, un plan de récolement (après travaux) rattaché au système de géoréférencement normalisé RGF CC46 devra IMPERATIVEMENT être fourni.

ETAPE 6 : A la suite des tests d'écoulement, le service des Eaux délivre une attestation de raccordement au réseau d'assainissement collectif qui sera transmise au propriétaire.

Pour tout renseignement concernant l'établissement du présent document, merci de contacter le service des Eaux au 04 50 01 87 08

Les frais de raccordement comprennent, selon le cas, trois types de frais que le demandeur s'engage à prendre en charge selon les conditions qui lui seront précisées :

- Les frais de branchement et de travaux proprement dits.
- Les frais de contrôle des installations privatives d'assainissement, qui feront l'objet d'une facturation directe par la Collectivité.
- La participation pour le financement de l'assainissement collectif (Articles L1331-7 et 1331-7-1 du Code de la Santé Publique) aux conditions financières fixées par la Collectivité.

Désignation du bien à raccorder

N°, Nom de Rue :

Code Postal : Ville :

Référence cadastrale :

Type de logement : ☐ Habitation individuelle ☐ Habitat collectif ☐ Autre :

Nombre de logements :

Nombre de pièces principales* par logement :(+.....+.....+.....+.....+.....)

* Au sens de l'article R 111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil d'une surface minimale de 7m² munies d'un ouvrant donnant sur l'extérieur (chambres, séjour, salon, bureau, mezzanine, salle de jeux,...), par opposition aux « pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)

Identité du demandeur

Tous les champs doivent obligatoirement être remplis.

Vous êtes un particulier : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

N°, nom de Rue :

Code Postal : Ville :

Adresse mail : Téléphone :

Vous êtes une personne morale :

Dénomination : Raison Sociale :

Forme juridique : N°SIRET :

Code APE/NAF :

Représentant de la personne morale : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : Prénom :

Agissant en qualité de

Pour le compte de (Nom du propriétaire du bien).....

Adresse mail : Téléphone :

N°, nom de Rue :

Code Postal : Ville :

Informations et documents à fournir

-La demande doit être établie 2 mois minimum avant la date souhaitée de réalisation des travaux.

-Le branchement est établi après acceptation par le propriétaire des conditions techniques et financières.

Votre demande concerne : ☐ Le raccordement au réseau d'eau potable

Si oui, souhaitez-vous la pose d'un col de cygne (robinet de chantier) : ☐ Oui ☐ Non

☐ Le raccordement au réseau d'assainissement

Dossier lié au projet:

TYPE DE DOSSIER : ☐ N° PERMIS DE CONSTRUIRE :

☐ N° PERMIS D'AMENAGER :

☐ N° DECLARATION PREALABLE :

☐ HABITATION EXISTANTE à raccorder suite à la mise en service d'un nouveau collecteur public d'assainissement.

☐ HABITATION EXISTANTE à raccorder pour mise en conformité du branchement d'assainissement.

☐ HABITATION EXISTANTE avec branchement d'eau potable à créer ou transformer.

☐ HABITATION NEUVE

☐ AUTRE :

Date souhaitée pour le raccordement:

Les travaux de la partie privée du branchement seront réalisés par l'entreprise:

Pièces obligatoires à joindre à votre demande :

☐ Un plan masse faisant apparaître les branchements d'eau potable et/ou d'assainissement souhaité(s) jusqu'au réseau public,

☐ En cas de passage de canalisation sur terrain privé : **une copie de l'autorisation de passage, servitude,...**

☐ Une copie de l'avis d'urbanisme correspondant au dossier

☐ L'arrêté municipal autorisant le projet

☐ Pour les lotissements et les copropriétés horizontales (ensemble de lots individuels) uniquement: **un profil en long du collecteur principal d'assainissement du lotissement,**

☐ Tout autre document permettant une bonne connaissance des travaux à réaliser (photo d'implantation, etc.)

☐ Pour les établissements concernés, **une demande d'autorisation de déversement** d'eaux usées non domestiques ou assimilées domestiques ainsi que **le questionnaire d'accompagnement** dûment rempli,

Documents disponibles auprès
du service des eaux

☐ **APRES TRAVAUX** (LORS DE L'ETAPE 5) : Un plan de récolement rattaché au système de géoréférencement normalisé RGF 93 CC46 (tirage papier + sous format informatique pdf et Shape).

Merci de compléter le tableau suivant avec exactitude :

Immeuble ou habitation existant* :	OUI ☐	
Présence d'une ancienne filière d'assainissement non collectif* :	OUI ☐	
Habitation neuve : De surface $\leq 120\text{m}^2$ de surface de plancher	OUI ☐	
De surface $> 120\text{m}^2$ de surface de plancher	OUI ☐	Surface de plancher (m ²):
Villas jumelées : De surface $\leq 120\text{m}^2$ de surface de plancher	OUI ☐	Nombre :
De surface $> 120\text{m}^2$ de surface de plancher	OUI ☐	Nombre : (détail des surfaces de plancher de chaque villa à joindre obligatoirement)
Lotissement/copropriété horizontale :		
Logement(s) de surface $\leq 120\text{m}^2$ de surface de plancher	OUI ☐	Nombre :
Logement(s) de surface $> 120\text{m}^2$ de surface de plancher	OUI ☐	Nombre : (détail des surfaces de plancher de chaque villa à joindre obligatoirement)
Commerces / Bureaux :	OUI ☐	Surface de plancher (m ²):
Hôtel / Restaurants :	OUI ☐	Surface de plancher (m ²):
Artisanat :	OUI ☐	Surface de plancher (m ²):
Aire d'accueil des gens du voyage / Terrain aménagé pour camping :	OUI ☐	Surface de plancher (m ²):
Extension d'un bâtiment existant ou création de surface habitable générant des eaux usées supplémentaires :	OUI ☐	Surface de plancher (m ²):
Locaux d'équipements publics ou d'intérêt collectif :	OUI ☐	Surface de plancher (m ²):

*Un contrôle d'assainissement non collectif avec émission d'un rapport daté de moins de 3 ans doit avoir eu lieu en cas de raccordement au réseau d'assainissement collectif prévu. Sinon, contacter le service public d'assainissement non collectif pour fixer un rendez-vous.

Engagements du demandeur

Je m'engage à :

- Attester de la véracité des informations mentionnées sur ce document.
- Avoir pris connaissance du règlement de service eau potable et/ou assainissement collectif de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie et à me conformer en tout point à celui-ci.
- Fournir les documents nécessaires à l'instruction de cette demande.
- M'acquitter des participations financières liées à cette demande.

Fait à, le.....

Signature :

Document à renvoyer par courrier à :

Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie

3 place de la Manufacture BP69

74152 RUMILLY Cedex

Ou par mail à : eau-assainissement@rumilly-terredesavoie.fr

**Ou à déposer au secrétariat du service des eaux durant nos horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi 8h30-12h 13h30-17h et le vendredi 8h30-12h**

Cadre réservé à l'administration

Date de réception de la demande :/...../20....

Référence du dossier :

DOSSIER TRAITE LE

Signature de l'agent technique : Nom, Prénom

Signature du responsable :

Suivi du dossier

☐

Service facturation, le

:

☐ Transmis au service comptabilité.....€

☐

Autre :

Classement dossier

☐

Autre :